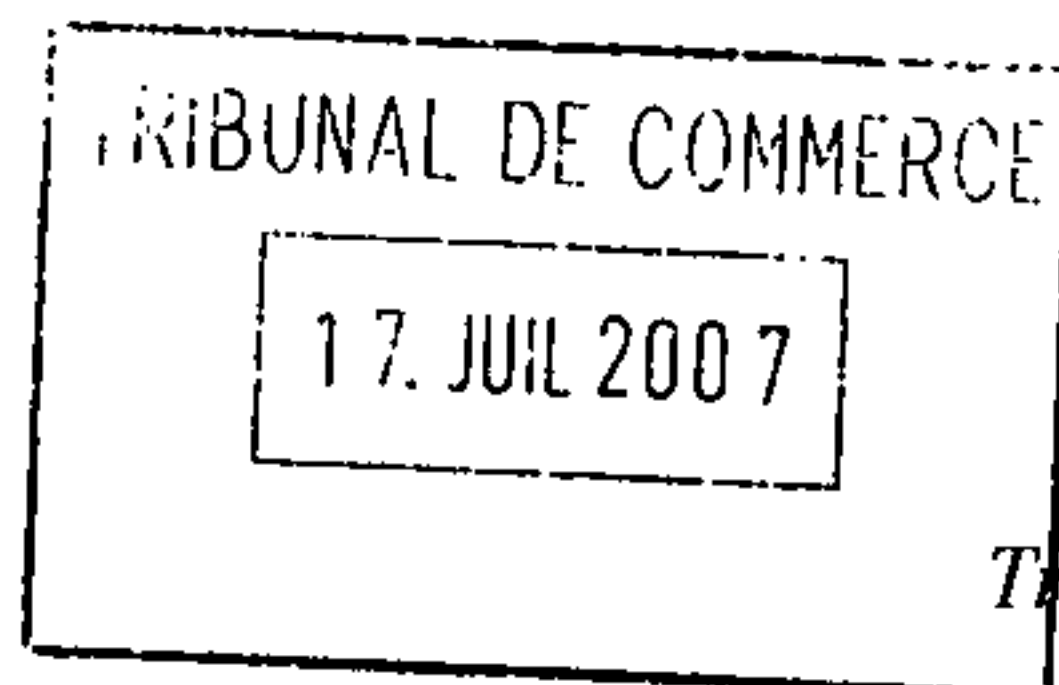


1995 B 2450

10255

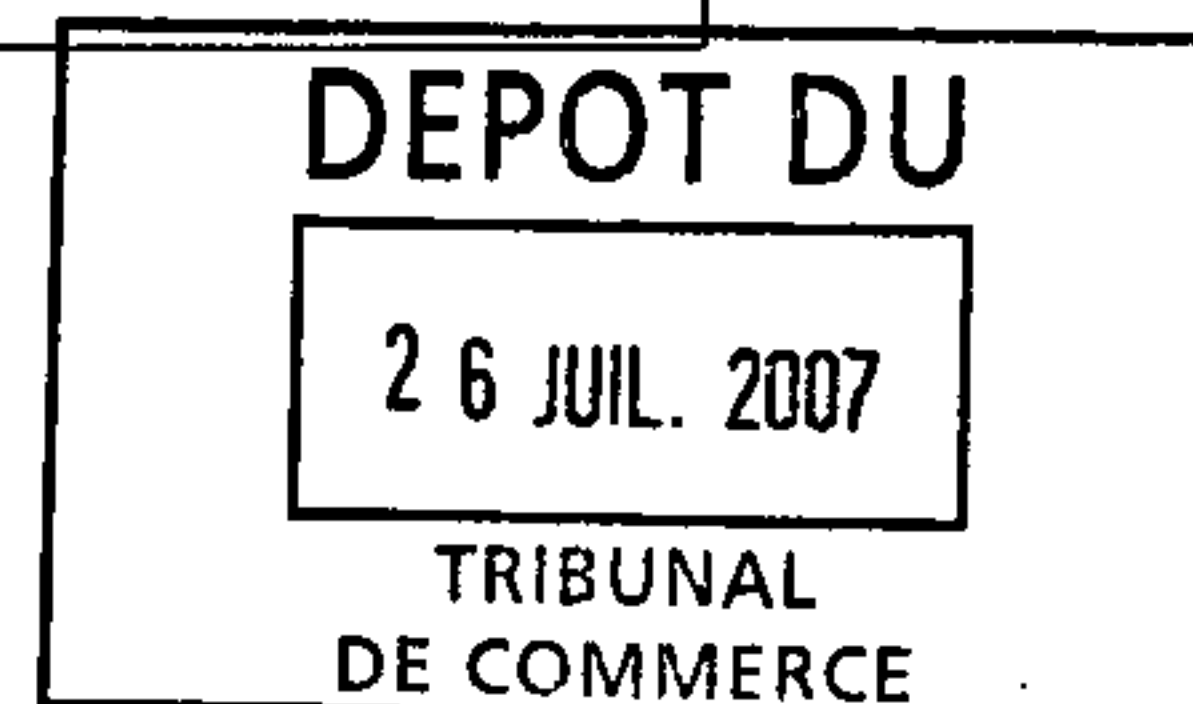
07 0 432

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL DE COMMERCE
DE VERSAILLES



*A Monsieur le Président du
Tribunal de Commerce de Versailles*

**REQUETE AUX FINS DE DESIGNATION
D'UN COMMISSAIRE AUX APPORTS**



La société 3 D Finance,

Société à responsabilité limitée au capital de 7943 euros, dont le siège social est situé au 6 place Stalingrad -78220 Viroflay , immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Versailles sous le numéro 388 452 286 RCS, représentée par Monsieur Didier Dreyfous-Ducas, agissant en sa qualité de gérant.

a l'honneur de vous demander, conformément à l'article L.223-9 du code de commerce, de bien vouloir désigner un commissaire, avec pour mission de vérifier les apports en nature qui doivent être effectués à la société .

Les dits apports seront effectués par Monsieur Didier DREYFOUS-DUCAS, à savoir les titres qu'il détient dans le capital de la société A2H, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au 75 Avenue des Champs Elysées 75008 Paris, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro B 439 144 759 RCS

Eu égard à la nature et à la simplicité de l'opération à mener, il nous apparaîtrait extrêmement souhaitable que le cabinet ARGOS, sis au 11, Parc Ariane à 78280 - Guyancourt, société de commissariat aux comptes inscrite près la Cour d'Appel de Versailles, puisse remplir la mission de commissaire aux apports, objet de la présente requête, cette société ayant déjà une connaissance de l'environnement de la mission et du secteur d'activité.

C. J. Ducas

Fait à Viroflay
Le 12 juillet 07

ORDONNANCE

**NOUS Jacques ORSSAUD juge délégué par Monsieur le
Président du Tribunal de Commerce de VERSAILLES**
assisté de Monsieur le Greffier du Tribunal .

Vu les dispositions du Code de Commerce relatives aux sociétés commerciales.
Vu le décret du 23 Mars 1967.

DESIGNONS : Le Cabinet ARGOS
11 Parc Ariane 78280 GUYANCOURT

en qualité de **Commissaire aux Apports** , pour apprécier sous sa responsabilité ;

SOCIETE BENEFICIAIRE : **SOCIETE 3 D FINANCE 6 Place de Stalingrad**
78220 VIROFLAY – inscrite au RCS de Versailles sous le numéro Siren
B 388 452 286

NATURE DE L'OPERATION : Apport en nature appartenant à :

Monsieur Didier DREYFOUS-DUCAS 6 Place de Stalingrad 78220 VIROFLAY

MISSION : Apprécier la valeur, des apports et des éventuels avantages particuliers,
qui résulteront de la convention d'apport partiel d'actif ;

DELAIS DE PRESENTATION DU RAPPORT : Huit jours avant la date de
l'Assemblée Générale ;

Il appartiendra au Commissaire ci dessus désigné de s'assurer qu'il ne tombe pas
sous une incompatibilité prévue par l'article L.225-224 du Code de Commerce .

Disons que le Commissaire désigné devra obtenir des Sociétés concernées un
accord écrit préalable sur le montant de ses honoraires

Disons qu'il nous en sera référé en cas de difficultés .

Donné en notre Cabinet ,

Versailles le 25. JUIL. 2007

Pour extrait conforme
Le Greffier



Le Greffier ,

A handwritten signature of the Greffier, written in black ink.



Pour le Président ,
Le juge délégué

A handwritten signature of the Président, written in black ink.